

CHAPITRE III

De la place occupée par la maternité spirituelle dans le culte de la Sainte Vierge. — Comment elle concourt à lui donner sa qualité d'hyperdulie, — mais surtout à faire de lui le culte de l'amour le plus filial. — Explication et justification de certaines formules et de certaines pratiques où ce dernier caractère s'est plus singulièrement manifesté.

I. — Il me semble entendre ici plusieurs de mes lecteurs qui me disent : Vous nous avez parlé de la maternité divine comme du motif principal ; et même, en un certain sens, comme du motif unique qui nous oblige d'honorer la bienheureuse Vierge Marie : car cette maternité n'est pas seulement par elle-même la plus excellente des dignités qui puisse être conçue dans une pure créature ; elle renferme encore éminemment et virtuellement la plénitude de grâce et la surabondance de gloire qui réclament nos hommages, attendu qu'elle en est comme la racine et le centre. Mais oubliez-vous donc la maternité spirituelle, ou bien la tenez-vous pour chose indifférente au culte de Marie ?

A Dieu ne plaise que je veuille mériter ce reproche ! Pour m'en laver, je pourrais appliquer à la maternité de grâce ce que j'ai dit de la plénitude de grâce. Gloirifier la Mère de Dieu, c'est honorer, non seulement la Sainte et la Bienheureuse par excellence, mais encore la Mère des hommes : car la maternité spirituelle n'est pas seulement inséparable de la maternité divine ;

elle en jaillit comme de sa première source. Donc, à tout bien considérer, le culte que je rends à la Vierge parce qu'elle est Mère de Dieu, je le lui rends implicitement aussi parce qu'elle est Mère des hommes, ma mère selon l'esprit.

Mais là ne doivent pas s'arrêter nos explications. La maternité spirituelle influe d'une manière plus explicite et plus directe sur le culte que nous devons à la divine Marie ; et c'est ce que je me propose de montrer dans le présent chapitre. Afin de rendre ce point de doctrine plus net et plus intelligible, il importe d'indiquer en deux mots quels sont les actes qui vont plus ou moins prochainement à constituer le culte religieux dont il est ici question. Saint Thomas, auquel il faut toujours revenir dans ces matières, en distingue une triple classe. Ce sont d'abord les actes qui constituent *formellement* le culte en lui-même ; ceux là, par conséquent, à qui de par leur nature spécifique il appartient immédiatement et proprement de relever l'objet de notre culte en nous abaissant nous-mêmes devant lui. Tels, par exemple, s'il s'agit de Dieu, l'adoration, le sacrifice, et les actes semblables. Mais en dehors de ces manifestations soit intérieures, soit extérieures de notre culte, opérations ayant pour principe *élicatif* la vertu spéciale de religion, il y a les actes de vertu qu'elles présupposent, la foi, l'espérance, l'amour ; il y a les actes qu'elles *ordonnent* à leur fin propre ; et c'est dans ce sens que saint Jacques (1) a compté parmi les œuvres d'une religion sainte et pure devant Dieu, la visite des orphelins et des veuves dans leurs afflictions, le soin de se préserver des

(1) Jacob., 1, 27.

souillures du siècle (1). Si j'écrivais un traité de théologie scolastique, ce serait le lieu de ranger chacune des expressions de notre culte à la place spéciale qui lui convient dans cette classification. Mais, comme je crois l'avoir déjà noté, outre qu'un pareil travail nous mènerait trop loin, rien ne nous oblige à l'entreprendre; car ce n'est ni ne peut être notre intention de nous renfermer dans ce qui constitue formellement la vertu particulière de *dulie*. Aussi bien, n'est-ce pas uniquement cela qu'on entend d'ordinaire, quand on parle du culte de la Sainte Vierge et de la dévotion envers elle (2).

II. — Disons, en premier lieu, que la maternité spirituelle de la Sainte Vierge lui confère un titre très pressant à notre culte d'*hyperdulie*. Pourquoi? Par cette raison manifeste qu'il faut rendre honneur, louange et révérence à son principe. Si l'enfant est redevable d'une soumission respectueuse envers son père, le disciple envers son maître, le sujet envers son prince; si c'est un devoir pour nous d'honorer nos supérieurs ecclésiastiques, quels qu'ils puissent être;

(1) S. Thom., 2-2, q. 81, a. 1, ad 1; a. 4, ad 1 et 2.

(2) Il faut toutefois avouer que, dans cette étude, nous ne sortirons guère de ce champ. Veut-on savoir combien il est vaste, qu'on lise les questions consacrées par le docteur Angélique à la vertu spéciale de religion, c'est-à-dire à la vertu qui a pour fin de rendre à Dieu le culte réclamé par sa qualité de Créateur, et son excellence incréée source de toute excellence et de tout bien créé. Vous y trouverez parmi les actes intérieurs ou extérieurs de la religion : la dévotion, l'oraison, l'adoration, le sacrifice, les oblations faites à Dieu, notamment celles des dévotions, le vœu, le serment, les chants et les louanges, etc. Jugez par là de tout ce que peut renfermer le culte formel et spécifique de la bienheureuse Vierge, indépendamment des actes qui concourent à le compléter, soit comme prémisses nécessaires, soit comme auxiliaires appelés par lui à son aide et dirigés vers son but, l'honneur, la louange et l'exaltation de cette glorieuse Reine du ciel et de la terre.

le motif en est qu'ils ont, par rapport à nous, dans un degré plus ou moins élevé, la dignité de principe; et c'est là sur quoi doit se régler l'hommage que nous leur rendons. Et rien de plus juste : car participant, chacun dans leur mesure et dans leur ordre, à l'excellence qui fait de Dieu le sujet et le terme de notre adoration, ne faut-il pas qu'ils participent à des degrés divers au culte de ce premier principe, créateur et conservateur de tout ce qui n'est pas lui?

Or, si nous nous retournons vers Marie pour la considérer comme la Mère des Hommes, notre mère à tous, que voyons-nous en elle? Une participation, la plus haute dans son ordre, à la paternité spirituelle de Dieu. Mon être divin, cette image de la *nature au-dessus de toute nature* qui resplendit dans mon âme et qui me sacre enfant de Dieu, héritier du ciel et cohéritier de Jésus-Christ, je l'ai par elle, après son Fils. Personne, en dehors et au-dessous de lui, n'a concouru comme cette bienheureuse Mère du Sauveur à m'engendrer à la vie de la grâce, et personne, non plus, ne contribue comme elle, soit à la conserver, soit à la perfectionner en moi. Voilà certes une raison solide de l'honorer, moins sans doute que Jésus-Christ, la cause principale de ma régénération, mais incomparablement plus que tous ceux à qui je suis redevable de mon être de nature ou de mon perfectionnement dans ce même être.

J'ai appris des théologiens et des Pères que la bienheureuse Vierge, étant la Mère de Dieu, possède à ce titre un droit spécial et comme une souveraineté très éminente sur toutes les créatures; d'où cette conclusion que la souveraineté, réclamant une sujétion respectueuse de la part des inférieurs, c'est le droit de

Marie que nous la lui rendions, dans la mesure où elle est notre Dame et notre Reine (1).

Allons plus loin, à la suite de Suarez. Parmi les titres sur lesquels est fondée la royauté de Notre Seigneur, il faut signaler comme l'un des plus solides sa fonction de Rédempteur. N'est-il pas juste qu'il règne sur nous, lui qui nous a tirés de l'esclavage et rachetés par son sang? *Regnavit a ligno*, chante l'Église; il a régné par la croix. C'est la belle pensée qu'exprimait saint Augustin, quand il prêchait à son peuple: « Le Christ a conquis le monde non par le fer, mais par le bois » (2). « Parce qu'il s'est fait obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix, Dieu l'a exalté, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse, au ciel, sur la terre et dans les enfers » (3). Voyez-vous la royauté de Jésus naître de sa Passion, c'est-à-dire, de l'acte suprême par lequel il nous a délivrés? C'est pourquoi, lui qui jusqu'à ce moment répudiait le titre de roi que lui offrait l'enthousiasme des foules, le voilà maintenant qui ne parle que de royauté. Ses ennemis l'accusent d'usurper le titre de roi; Pilate l'interroge: Êtes-vous roi? Et Jésus, rompant le long silence dans lequel il s'était jusque-là renfermé: Oui, répondit-il, vous l'avez dit: Je suis roi (4). Et pour que le monde sache bien d'où lui vient cette royauté, il va se montrer

(1) Suarez, de *Mysteriis vite Christi*. D. xxii, s. 2, § *Tertia ratio*.

(2) *Domuit orbem non ferro, sed ligno. Enarr. in Psalm. XCV, 2.* P. L. xxxvii, 1228. C'est de cette manière abrégée qu'on cite ordinairement le texte du grand évêque. En réalité, il est un peu différent. Le voici tel qu'il se lit à l'endroit indiqué. « Quo nondum porrectum est Romanum imperium, jam Christus possidet; quod adhuc clausum est iis qui ferro pugnant, non est clausum Ei qui ligno pugnat. Dominus enim regnavit a ligno. Quis est qui ligno pugnat? Christus. De cruce sua vicit reges, et subjugatis in fronte crucem fixit. »

(3) Philip., ii, 10.

(4) Joan., xviii, 37.

tout à l'heure à lui revêtu des insignes royaux, et ces insignes seront des instruments de son supplice. Sa royauté sera proclamée par un écrit authentique, à la face du ciel: *Jesus Nazarenus rex*; mais il faut que l'inscription qui la dénonce soit suspendue, comme lui-même, à la croix. Royauté sans égale qui fait de ses sujets autant de rois. « Vous nous avez rachetés en votre sang; vous nous avez faits rois et sacrificateurs à notre Dieu, et nous régnerons sur la terre », chantent les élus dans l'Apocalypse (1).

Où cela nous mène-t-il, si ce n'est à proclamer Marie notre Reine, parce qu'elle a suivi notre Sauveur au Calvaire; parce qu'elle a concouru librement et volontairement à la rédemption du monde, en offrant pour nous son Fils; parce qu'elle s'est associée par sa Compassion à la Passion de Jésus crucifié? D'elle aussi l'on peut dire en toute vérité: *Regnavit a ligno*. Elle a conquis son règne par la croix; ou, si vous aimez mieux vous rappeler la prophétie du vieillard Siméon, par le glaive qui lui transperça l'âme au Calvaire. Et qu'est-ce autre chose que ces douleurs, fondement et raison de sa royauté, sino les titres mêmes de sa maternité spirituelle?

Donc, et c'est là que j'en voulais arriver, Marie n'est pas seulement Reine et Maîtresse par ce qui l'a constituée Mère de Dieu, mais encore et principalement par ce qui l'a faite Mère des hommes. Et comme la royauté, surtout la royauté dans l'ordre de la grâce et du salut, appelle de sa nature un culte religieux, Marie, par sa maternité spirituelle, possède un nouveau

(1) Apoc., v, 9, 10. Lisez le 1^{er} sermon de Bossuet sur la Circoncision. Tout le premier point a pour but de prouver cette proposition: « Je dis que le Fils de Dieu est Roi, parce qu'il est Sauveur. »

titre à nos hommages; et j'entends, à des hommages d'*hyperdulie*; car la royauté des autres élus de Dieu, si haut que Jésus-Christ l'ait placée, ne peut entrer en parallèle avec la sienne; non pas seulement parce que Marie est éminemment supérieure en dignité, mais encore, et surtout, parce qu'elle nous touche de plus près. Lequel, en effet, parmi les saints du ciel est roi pour avoir concouru, comme la sainte Vierge, à nous reconquérir sur l'ennemi du salut, ce tyran des âmes? Certes, j'admire et je vénère cette glorieuse assemblée de rois prosternés devant celui qui vit aux siècles des siècles, et jetant leurs couronnes au pied de son trône (1); mais je glorifie mille fois davantage la Reine, assise à la droite de leur commun Roi, parce qu'elle est plus grande et plus belle qu'eux tous, et parce qu'elle est, de par un titre exclusivement sien, *ma Reine*.

III. — Or, ce n'est pas uniquement un droit tout spécial à notre culte qui ressort de la maternité spirituelle de Marie : celle-ci concourt naturellement à revêtir ce même culte d'un caractère d'amour filial qu'il ne pourrait avoir, si nous honorions exclusivement en elle la plénitude de grâces et la dignité de Mère de Dieu. Certes, l'amour, un très grand amour ne peut être absent du culte d'honneur rendu par les hommes à la plus sainte des créatures, à celle de qui le Verbe est né dans sa chair. Autant vaudrait dire que l'adoration du Père et du Fils n'est pas, avant tout, un culte d'amour, ou que l'on puisse vénérer, comme ils le méritent, les amis, les frères et les cohéritiers de Jésus-

(1) Apoc., iv, 10.

Christ, sans relever par l'amour les hommages qui leur sont destinés. Que nous offrions à certaine personne, ayant des droits sur nous, les témoignages d'une respectueuse dépendance, sans y mêler aucun sentiment de spéciale affection, c'est ce qu'il est aisé de concevoir. Peut-être ne voyons-nous en elle aucune qualité qui l'en rende digne, aucun bienfait qui provoque à l'aimer. Mais comment se prosterner devant la majesté de Dieu, sans se souvenir qu'il est en lui-même la bonté souveraine, une bonté d'où nous sont venus tous les biens; ou comment aimer Dieu par-dessus toutes choses, sans aimer du même cœur et du même amour et ses fils d'adoption et plus qu'eux tous, sa mère? Toutefois où n'ira pas cet amour pour Marie; quel nouveau caractère de piété, de tendresse, de confiance et d'abandon filial n'imprimera-t-il pas à mon culte, si dans la Mère de mon Dieu je contemple aussi ma propre mère à moi-même?

Lorsqu'on demande aux théologiens quelle est la mesure de la charité, ils répondent avec le docteur Angélique : « Elle dépend d'une double cause : à savoir, et de l'union de son objet avec la bonté suprême, et de l'union du même objet avec celui qui doit aimer la charité » (1). En d'autres termes, le degré de l'amour se détermine et par l'objet et par le sujet. Par l'*objet* : d'où cette conséquence que les plus vertueux et les plus saints doivent avoir, à ce point de vue, la primauté dans notre amour, parce qu'ils sont plus semblables à Dieu, l'objet primordial de la charité. Par

(1) « Dicendum quod gradus dilectionis attendi potest et secundum rationem boni et secundum conjunctionem ad diligentem ». S. Thom. 2-2, q. 26, a. 11; col. aa. 7 et 9. « Aliquid diligitur magis, dupliciter; uno modo, quia habet rationem excellentioris boni; alio modo, ratione majoris conjunctionis cum ipso diligente ». *Ibid.*, a. 12.

le *sujet* : d'où cette autre conséquence que, plus une personne nous est étroitement unie, plus, à raison de ce titre, elle a droit à notre amour. Et voilà pourquoi, bien que notre prochain soit meilleur et plus rapproché de Dieu que nous-mêmes, il n'en faut pas conclure que nous devons l'aimer plus que nous-mêmes, attendu qu'il ne nous est pas identifié comme nous le sommes à nous-mêmes (1). D'où cette conséquence aussi que, toutes choses égales par ailleurs, ceux-là doivent bénéficier davantage de notre charité à qui nous attachent plus intimement et plus prochainement les liens formés par la nature, par les dispositions extérieures de la Providence ou par la grâce. Ainsi, pour donner quelques exemples, un fils préférera d'amour son père et sa mère à des parents plus éloignés; un voyageur, dans un pays lointain, le compatriote qu'il y rencontre un membre d'une société religieuse, ceux qui partagent avec lui la même foi, les mêmes engagements, le même esprit (2).

(1) S. Thom. *Ibid.*, a. 4, ad 1.

(2) Saint Thomas applique la même règle aux témoignages de respect. « Dicendum quod exhibitio honoris vel cultus non solum est proportionanda personae cui exhibetur, secundum se consideratae, sed etiam secundum quod ad exhibentes comparatur; quamvis ergo virtuosus secundum se considerati sint magis digni honore, quam personae parentum; tamen filii magis obligantur, propter beneficia suscepta ab ipsis parentibus et conjunctionem naturalem, ad exhibendum cultum et honorem parentibus quam extraneis virtuosus ». S. Thom., 2-2, q. 102, a. 3, ad 3.

Les conséquences des ces principes sont d'une application constante dans l'ordre du culte religieux. Assurément, l'ange préposé à ma garde n'égale les Séraphins ni par la perfection de sa nature, ni par la splendeur de sa gloire. Il y aurait pour moi témérité trop grande à me croire spécialement confié à l'un des princes les plus élevés de la cour céleste. Pourtant, ceux-ci ne s'étonnent pas de me voir l'honorer plus qu'eux-mêmes, parce qu'ils savent que je lui suis plus intimement uni. Ce que je dis des Anges, je le dirai des Saints. Voilà pourquoi sainte Geneviève est honorée tout particulièrement à Paris, saint Martin à Tours, saint Hilaire à Poitiers. C'est pour une raison du même genre que les fidèles célèbrent les mystères de la Sainte Enfance à Bethléem et à Nazareth, et ceux du Sauveur mourant pour nous, au Calvaire.

Quelle conclusion tirerons-nous de là pour le *culte d'amour* que nous devons à la sainte Vierge? Le droit pour Marie de tenir, après Dieu Notre Seigneur, la première place dans cet amour; une place absolument incommunicable à toute autre créature: car les deux mesures de la charité concourent harmonieusement à la lui assurer. Prenez la première mesure, et dites-moi si vous trouvez au ciel et sur la terre une créature excellente comme elle, participant comme elle aux perfections de la bonté divine; une créature unie comme elle à la source de tout amour et de tout bien, la divinité. Mais c'est la considérer comme Mère de Dieu. Regardez-la maintenant dans sa qualité de Mère des hommes, et, prenant la seconde mesure, voyez s'il est au ciel et sur la terre des liens aussi forts, aussi puissants que ceux qui unissent une telle mère à nous, ses fils. Si vous trouvez dans cette innombrable armée des *voyageurs* ou des élus une seule créature à qui vous soyez redevables à l'égal de Marie, je vous permets de la faire passer avant elle dans votre culte d'amour. Mais si toutes ensemble ne vous sont pas ce qu'est pour vous cette tout aimable mère, concluez de là qu'à tous les points de vue c'est elle qui mérite et réclame à meilleur droit, après Dieu, l'amour, cet hommage de votre cœur.

Une autre conclusion, sortant des mêmes principes, et que nous avons déjà touchée, demande encore une attention toute spéciale. Sans doute, la bienheureuse Vierge est dans un sens véritable la reine et la mère

Demandez-moi quel élan porte les foules à Lourdes plutôt qu'à mille autres sanctuaires; et je vous assignerai la même cause: c'est là que Marie s'est unie de préférence à nous par sa présence sensible et par ses bienfaits.

des esprits angéliques. Elle n'est pourtant à leur égard ni mère ni reine, comme elle l'est pour nous : car elle n'a pas eu dans leur sanctification la part qui lui revient dans l'ordre de notre salut (1). Donc, à regarder la seconde mesure, ils ne sont pas tenus de l'honorer et de l'aimer comme nous. Que les Chérubins et les Séraphins l'emportent en amour, en vénération, quand ils contemplent en elle la Mère de leur Dieu, tout inondée des splendeurs de la grâce et de la gloire, je n'y contredirai pas, et mon bonheur sera toujours de me voir dépassé par eux et par des milliers d'autres dans la glorification de ma mère, pour autant toutefois que cette infériorité ne vienne ni de mon ingratitude ni de mes négligences. Mais, encore une fois, mon amour doit avoir un je ne sais quoi de tendre, de confiant, de filial, de familial même qui ne convient pas au leur ; et cela, parce qu'elle est ma mère comme elle n'est pas leur mère, et que je suis, moi, son enfant, comme ils ne peuvent se flatter de l'être.

Ajoutons, en passant, une dernière considération qui confirmera ce que nous venons de dire. Judith, cette femme héroïque qui sauva le peuple d'Israël, au péril de sa vie, ne pouvait être connue sans exciter l'admiration des peuples. Pourtant, c'était aux seuls juifs qu'il appartenait de sortir au-devant d'elle « et de lui chanter d'une même voix : « Vous êtes la gloire de Jérusalem, vous êtes la joie d'Israël, vous êtes l'honneur de notre race » (2). Pourquoi parler de Judith, quand nous, Français, nous avons un exemple qui nous touche de si près ? Jeanne d'Arc est aujourd'hui

(1) Voir II^e Partie. L. VIII, c. VI.

(2) Judith, xv, 10.

louée dans le monde entier ; mais notre devoir à nous c'est de lui rendre une gloire de choix, parce qu'il a plu à Dieu de l'attacher à nous par des liens plus étroits, soit en la faisant naître de notre sang, soit principalement en sauvant notre patrie par elle. Donc, et c'est la conclusion qui s'impose, le culte d'amour que nous devons à notre mère du ciel est vraiment un culte d'hyperdulie : car il n'est personne parmi l'innombrable armée des élus qui soit si près de Dieu, personne, non plus, qui nous soit uni par des liens si forts et si sacrés.

IV. — Aussi bien, est-ce surtout l'amour qui fait pour ainsi dire, le fond de tous les hommages des plus dévoués serviteurs de la Vierge envers cette très douce mère. Saint Alphonse de Liguori, dont personne n'ignore la tendre dévotion pour elle, ne pouvait se lasser de lui dire son amour, comme en témoigne son beau livre des *Gloires de Marie*. L'aimer, c'était aussi la pensée constante du jeune saint qui fut Jean Berchmans. « Je veux aimer Marie, je veux aimer Marie », se répétait-il souvent à lui-même. Que dirai-je d'un autre saint, non moins admirable que lui par son innocence et par sa dévotion envers la tout aimable Mère de Dieu ? Stanislas Kostka avait pour elle une affection si vive et si tendre qu'il suffisait de l'entendre parler de Marie pour se sentir brûler au cœur d'une affection semblable. Un jour, est-il raconté dans son histoire, interrogé s'il aimait beaucoup Marie : « Elle est ma mère, répondit-il. Que puis-je dire de plus ? » Et cela, racontait son interlocuteur, fut dit d'un cœur si pénétré, d'une voix si émue, d'un air si affectueux, qu'on eût crû voir un ange parlant de l'amour de sa

Reine. Non moins brûlant fut l'amour de saint Louis de Gonzague, le frère de ces deux jeunes saints. Au seul nom de Marie, il sentait son cœur tellement embrasé que la flamme intérieure qui le consumait se reflétait sur ses traits et frappait tous les regards. A ces exemples saint Alphonse en ajoute une multitude d'autres. Ils nous montre le bienheureux Hermann Joseph appelant Marie son épouse d'amour; saint Philippe de Néri, la nommant ses délices; un autre, qu'il croit être saint Bonaventure, lui protestant qu'elle était non pas seulement sa dame et sa mère, mais son cœur et son âme (1); saint Bernardin de Sienne, lui donnant le doux titre d'amante; saint Bernard, ou plutôt un pieux auteur caché sous son nom, la traitant de ravisseuse des cœurs (2).

Ne craignons pas de citer quelques autres de ces traits où se révèle l'immense affection dont le cœur des Saints brûlait pour la Mère des hommes. Ici, nous voyons saint François Solano, comme transporté d'une sainte folie d'amour, chanter en s'accompagnant d'un instrument de musique, devant une image de la Vierge; voulant, disait-il, à l'imitation des amants du monde, donner une sérénade à la reine de son cœur. Là c'est Charles, fils de sainte Brigitte, qui proteste n'avoir pas de plus grande joie que de savoir combien Marie est aimée de Dieu; prêt, disait-il, à souffrir toute peine, à renoncer même à la gloire du paradis, si cette gloire était sienne, pour qu'elle-même fût toujours souverainement glorieuse et souverainement

(1) « Ave Domina mea, Mater mea; imo cor meum et anima mea. » *Stimuli divini Amoris*, P. VIII, c. 16, inter Opp. S. Bonaventurae.

(2) « Raptrix cordium, nonne rapuisti cor meum? » *Meditat. in Salve Regina*, déjà citées plus haut.

aimée. Ailleurs, c'est le petit enfant qui deviendra plus tard saint Alphonse Rodriguez, allant, dans l'excès de son filial et confiant amour, jusqu'à dire naïvement à Marie : « Ma très aimable mère, je sais combien vous m'aimez; mais vous ne m'aimez pas autant que je vous aime » (1). Faut-il parler encore de ceux qui, comme sainte Radegonde, n'hésitèrent pas, dans les transports de leur amour, à graver avec une pointe de fer l'aimable nom de Marie sur leur poitrine, ou même à l'y imprimer à l'aide d'un fer rouge, afin d'en rendre l'empreinte plus profonde et plus ineffaçable? Faut-il enfin rappeler des vœux ardents comme ceux-ci : « Je voudrais avoir tous les cœurs des Anges et des Saints pour aimer Marie comme ils l'aiment; je voudrais avoir les vies de tous les hommes pour les consacrer toutes à son amour » (2).

Tout cela montre bien que, dans le culte de Marie, c'est l'amour qui prime tous les autres sentiments. Du reste, il n'est pas nécessaire de recourir au témoignage des Saints pour en être convaincu; pas plus qu'il ne faudrait faire appel à l'autorité, si l'on voulait prouver que le principal devoir d'un enfant envers sa mère est de l'aimer. En effet, et nous l'avons déjà fait remarquer, il y a dans le cœur des chrétiens je ne sais quel instinct, imprimé par la grâce de leur baptême, qui les porte amoureusement vers elle. L'enfant baptisé n'a qu'à entendre parler de Marie, qu'à la voir représentée dans ses images pour tendre ses bras, comme

(1) On sait la réponse de Marie; comment, charmée tout ensemble et comme blessée dans son amour, elle répondit à l'enfant par l'image devant laquelle il était prosterné : Que dis-tu, mon Alphonse, que dis-tu? Oh! combien mon amour pour toi l'emporte sur le tien! Il y a moins de distance entre le ciel et la terre qu'entre mon amour et ton amour.

(2) Lire saint Alph. de Liguori, *Gloires de Marie*. P. 1, c. 1, § 3, p. 50, suiv.